

La visite de pré-reprise

Obligatoire?

A quel moment?

Qui doit prendre rendez-vous?

Dans quel but?

Comment bien la préparer?

A quoi sert la visite de pré-reprise?

Anticiper les conditions qui faciliteront le retour au poste au moment venu ou un éventuel reclassement compte tenu de l'état de santé du salarié.

Favoriser le maintien dans l'emploi des travailleurs et éviter la désinsertion professionnelle.

La visite de pré-reprise est réalisée pendant l'arrêt.

Au cours de cet examen médical, le professionnel de santé peut recommander :

- des aménagements et adaptations du poste de travail ;
- des préconisations de reclassement ;
- des formations professionnelles à organiser en vue de faciliter le reclassement du travailleur ou sa réorientation professionnelle.

La Visite de pré-reprise détermine t-elle la date de reprise de l'activité ?

Non, elle permet de faire le point sur la situation du salarié même si aucune date de reprise n'est encore envisagée

Est-ce que la visite de pré-reprise ouvre sur un avis d'aptitude ou inaptitude?

Non, aucun avis d'aptitude ou d'inaptitude n'est émis au cours de cette visite



La visite de préreprise est un outil précieux pour le maintien dans l'emploi

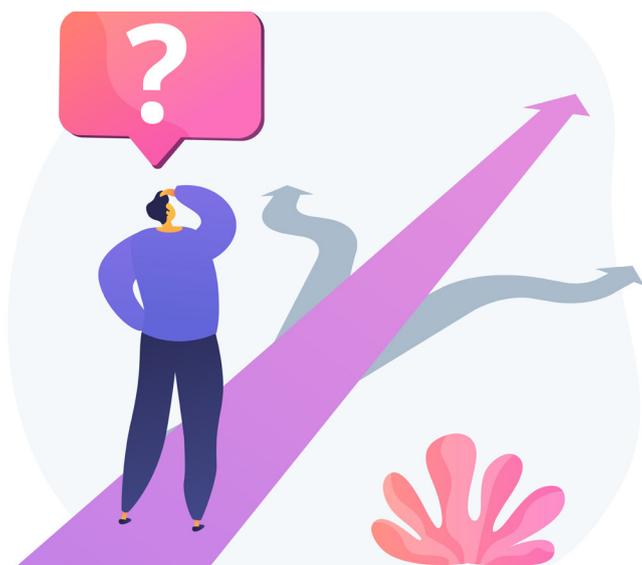
Qui fait la demande ?

Le salarié peut lui-même faire la demande

Elle peut être aussi à la demande du médecin traitant, du médecin spécialiste, du médecin conseil ou du médecin du travail

Quand faire la demande ?

Pour tout arrêt de travail de plus de **30 jours**



L'employeur est-il informé de cette visite ?

Non : les visites médicales réalisées durant l'arrêt ne sont pas communiquées à l'employeur.

Aucune donnée médicale n'est transmise à l'employeur

Pourquoi la visite de Pré-reprise est importante?

Si l'état de santé du salarié l'éloigne de son emploi
et/ou

Si le salarié a besoin d'échanger sur sa situation médicale et son avenir professionnel
et/ou

Si le salarié s'interroge sur une éventuelle reprise et ses conditions

Cette visite de pré-reprise est très importante, bien qu'elle ne soit pas obligatoire, car elle permet d'anticiper le retour au travail dans de bonnes conditions. Nous vous encourageons vivement à la demander.

Même si vous réalisez une visite de pré-reprise, la visite de reprise reste obligatoire.



AMSD

ASSOCIATION
MEDICO SOCIALE
DIEPPOISE

Une question ?
Besoin d'informations?

Contactez-nous :
02.32.90.51.10

Plus d'information sur notre
Site Internet :

www.amsd-sante-travail.net



Nos partenaires de la
Désinsertion Professionnelle :

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Normandie

CAP 76
EMPLOI ROUEN
DIEPPE

**l'Assurance
Maladie**
ROUEN - ELBEUF - DIEPPE
SEINE - MARITIME

